



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8188^e séance

Samedi 24 février 2018, à midi
New York

Président : M. Alotaibi (Koweït)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Inchauste Jordán
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Tanoh-Boutchoue
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M. Alemu
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
Kazakhstan	M. Umarov
Pays-Bas	M. Van Oosterom
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey
Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 14 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2018/146, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par la Côte d'Ivoire, les États-Unis d'Amérique, la France, la Guinée équatoriale, le Koweït, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, la Suède et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration avant le vote.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Plus tôt cette semaine, la Suède et le Koweït ont présenté un projet de résolution pour répondre aux appels désespérés de l'ONU et de la communauté humanitaire en Syrie, demandant une cessation des hostilités pour une période initiale de 30 jours afin de permettre le passage des secours humanitaires si nécessaires. Nous avons travaillé d'arrache-pied avec tous les membres du Conseil pour traduire en termes opérationnels les demandes concrètes de l'ONU, des organisations humanitaires et, surtout, de la population civile sur le terrain. Nous avons fait tout notre possible pour prendre en compte les préoccupations des membres du Conseil. Le moment est venu pour le Conseil d'assumer ses responsabilités à l'unanimité et de montrer qu'une action décisive est possible.

Les éléments clefs de notre projet de résolution sont les suivants : cessation des hostilités dans tout le pays pendant au moins 30 jours, accès hebdomadaire des convois d'aide humanitaire de l'ONU à toutes les zones qui en ont besoin et évacuations sanitaires d'urgence immédiates. Les convois de l'ONU et les équipes d'évacuation sont prêts à partir. Le projet de résolution demande également la levée immédiate du siège des zones peuplées, y compris dans la Ghouta orientale. Il demande une nouvelle fois, en particulier aux autorités syriennes, que toutes les parties s'acquittent des obligations que leur impose le droit international en ce qui concerne la protection des civils, des hôpitaux et autres installations médicales.

Le projet prévoit une exception pour les opérations militaires dirigées contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida, le Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité. Cela n'exonère en aucun cas les parties au conflit de leur devoir de respecter en tout temps les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Le projet de résolution n'est pas un accord de paix global sur la Syrie; son objectif est purement humanitaire. Des accords de cessez-le-feu sont déjà en vigueur pour les zones où les combats se sont le plus intensifiés. Ils doivent être respectés. Il existe des mécanismes de suivi qui peuvent être utilisés. Le rôle du Conseil est de pousser les parties au conflit à respecter la cessation des hostilités proposée afin de pouvoir alléger d'urgence les souffrances du peuple syrien. Si le projet de résolution est adopté aujourd'hui, il permettra de désamorcer la violence, de sauver des vies, d'atténuer les souffrances et de briser l'impasse concernant l'accès humanitaire et les sièges.

Depuis le premier appel à la cessation des hostilités, la situation s'est considérablement aggravée, en particulier dans la Ghouta orientale, comme nous l'ont dit le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock. Après sept années de guerre, la situation des civils innocents en Syrie est pire que jamais. Mais nous avons la possibilité de changer les choses aujourd'hui pour mettre un terme à la catastrophe qui se déroule sous nos yeux.

Par ce projet de résolution dont est saisi le Conseil, nous voulons prendre d'urgence des mesures concrètes et décisives. Aujourd'hui, nous attendons de chacun des membres qu'il fasse le bon choix.

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Bolivie (État plurinational de), Chine, Côte d'Ivoire, Guinée équatoriale, Éthiopie, France, Kazakhstan, Koweït, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en arabe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2401 (2018).

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Koweït.

Je m'associe à la déclaration que vient de faire le Représentant permanent de la Suède en notre nom.

L'adoption aujourd'hui à l'unanimité de la résolution 2401 (2018), à l'issue de négociations longues et intenses, montre que les rédacteurs, le Koweït et la Suède, se sont attachés à parvenir à l'unanimité sur cette importante résolution humanitaire. Elle nous permet d'espérer à nouveau que le Conseil de sécurité peut s'unir et parler d'une seule voix afin d'envoyer un message clair et explicite signalant son rejet de toute violation de la Charte des Nations Unies.

Je tiens à remercier tous les États Membres qui ont voté pour la résolution. Elle contient des exigences clefs et spécifiques en réponse aux appels de la communauté internationale, dont les plus importantes sont les suivantes. Premièrement, elle exige que toutes les parties cessent sans délai les hostilités dans toute la Syrie pendant au moins 30 jours. Deuxièmement, elle permet à l'ONU et à ses partenaires de procéder immédiatement à des évacuations sanitaires sûres et sans conditions. Troisièmement, elle exige que toutes les parties accordent à tous les travailleurs humanitaires et médicaux un accès sûr et sans entrave. Quatrièmement, elle demande à toutes les parties de lever le siège des zones peuplées, notamment dans la Ghouta orientale.

Nous sommes bien conscients que cette résolution peut ne pas mettre un terme immédiatement aux souffrances humanitaires en Syrie, mais nous sommes pleinement convaincus qu'il s'agit d'un message positif du Conseil signalant qu'il est aujourd'hui solidaire et uni dans sa volonté de mettre fin sans plus tarder aux souffrances humanitaires et aux hostilités. L'essentiel est maintenant de garantir la mise en œuvre des dispositions de la résolution afin de sauver la vie de civils en Syrie et de répondre immédiatement à leurs besoins humanitaires.

Le Conseil de sécurité a encore beaucoup à faire pour mettre fin à la crise tragique que traverse la Syrie, qui est sur le point d'entrer dans sa huitième année. La résolution que nous avons adoptée aujourd'hui n'est qu'une solution provisoire, car un règlement politique de la situation en Syrie est le seul moyen d'apporter une solution globale à la crise et de répondre aux aspirations du peuple syrien frère, conformément aux

résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015) et le communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe).

L'État du Koweït souligne qu'il importe que les membres du Conseil se mettent d'accord pour prévenir toute tentative de bloquer un projet de résolution visant à mettre un terme aux violations flagrantes des droits de l'homme en Syrie. Le Koweït appuie le code de conduite proposé par le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, en vertu duquel les membres du Conseil s'engageraient à ne pas bloquer de projets de résolution qui visent à lutter contre des crimes contre l'humanité, des crimes de génocide et des crimes de guerre. Nous appuyons également l'initiative franco-mexicaine qui appelle à faire preuve de retenue dans l'utilisation du droit de veto en cas de violations graves des droits de l'homme, sur la base de l'engagement que nous avons pris de respecter les quatre Conventions de Genève et leurs protocoles, le droit international humanitaire et les résultats du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016.

Nous appelons à faire preuve d'engagement sur les questions humanitaires générales, notamment l'acheminement de l'aide humanitaire, l'évacuation des malades et des blessés et la trêve humanitaire, en tant que questions de procédure. Pour prévenir la récurrence de telles tragédies et épargner une profonde souffrance à l'humanité, le veto ne doit pas être utilisé dans de telles circonstances.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole aux autres membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les rédacteurs, la Suède et le Koweït, de leurs efforts, de leurs sacrifices et du temps qu'ils ont consacré aux négociations. Parlant des négociations, il me semble également important que le Conseil entende les voix des Syriens habitant la Ghouta orientale, qui ont tant souffert en attendant que le Conseil de sécurité agisse.

Un médecin qui traite des patients dans un hôpital de fortune a décrit les conditions auxquelles elle est confrontée :

« Nous sommes des épaves sur le plan mental et émotionnel. Il n'y a plus rien que nous puissions faire. Nous sommes au bout de nos moyens. »

Dans une vidéo déchirante, ce médecin entre dans une salle, et entend une mère en pleurs dire :

« J'attends que mon fils meure. Au moins il n'aura plus mal. J'étais en train de faire du pain pour lui lorsque le toit s'est effondré. Il ira droit au paradis. Au moins au paradis il aura de quoi manger. »

Nous avons reçu un autre message hier, dont il me semble qu'il a été communiqué aux membres du Conseil durant les consultations, mais j'estime qu'il vaut la peine d'être répété. C'est un appel d'urgence lancé par un médecin dans la Ghouta orientale, qui a dit :

« La situation ici est horrible. Nous sommes la cible de toutes sortes d'armes, sans arrêt. Nous manquons de tout : d'eau, de vivres, de matériel médical, d'hébergement. C'est une catastrophe. Nous attendons tous de mourir. »

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a enfin franchi une étape en vue de remédier à la souffrance humaine dévastatrice en Syrie. Le vœu le plus cher des États-Unis est que le cessez-le-feu prévu par la résolution 2401 (2018) soit mis en œuvre immédiatement dans tout le pays. Il est crucial que le régime d'Assad et ses alliés répondent à notre exigence de stopper l'assaut contre la Ghouta orientale et de permettre que des vivres et des médicaments soient acheminés immédiatement à tous ceux qui en ont besoin. Tous les membres du Conseil doivent faire le nécessaire pour mettre la pression la plus forte sur le régime d'Assad afin qu'il obtempère.

Nous avons néanmoins tardé à réagir à cette crise – énormément tardé. Mercredi, le Secrétaire général a lancé un appel émouvant à un cessez-le-feu immédiat en Syrie afin que des produits de première nécessité puissent être fournis à la population. Le Koweït et la Suède avaient un projet de résolution prêt à être mis aux voix, mais la Russie a demandé un report. Jeudi, pour gagner du temps, la Russie a demandé la tenue d'une séance publique sur la situation humanitaire en Syrie. Durant cette séance (S/PV.8186), 14 membres du Conseil étaient prêts à imposer un cessez-le-feu, mais la Russie a une fois de plus bloqué le vote. Et hier, le Conseil a attendu des heures, prêt à voter, uniquement pour voir la Russie imposer un nouveau report.

Chaque minute où le Conseil a dû attendre la Russie, la souffrance humaine s'est aggravée. La tenue d'un vote était devenue une responsabilité morale pour tous, sauf pour la Russie, sauf pour la Syrie, sauf pour l'Iran. Je me dois de demander pourquoi. Pas moins

de 19 établissements de santé ont été bombardés depuis dimanche. Pendant qu'ils faisaient traîner les négociations, les bombes des avions de combat d'Assad s'abattaient sans relâche. Durant les trois jours qu'il nous a fallu pour adopter cette résolution, combien de mères ont perdu un enfant du fait des bombardements et des tirs d'obus? Combien d'autres images de pères tenant dans leurs bras des enfants morts avions-nous besoin de voir? Tout ceci ne rime à rien, car nous venons de voter pour un cessez-le-feu qui aurait pu sauver des vies depuis des jours.

Après tout ce temps, presque rien n'a changé dans la résolution, mis à part quelques mots et quelques virgules. Le peuple syrien ne devrait pas affronter la mort en attendant que la Russie organise ses instructions depuis Moscou ou qu'elle en discute avec les Syriens. Pourquoi le Conseil a-t-il laissé faire cela? Aucune raison valable ne justifie que nous n'ayons pas pris cette décision mercredi, ou jeudi, ou vendredi. Nous ne connaissons certes pas les visages des personnes dont nous parlons. Nous ne connaissons pas leurs noms, nous ne connaissons même pas ces personnes, mais elles savent qui nous sommes, et, cette semaine, nous les avons abandonnées. Ce doit être un autre genre d'unité.

Aujourd'hui, la Russie a tardivement décidé de s'associer au consensus international et d'accepter la nécessité d'appeler à un cessez-le-feu, mais uniquement après avoir épuisé toutes ses options pour l'éviter. Cette résolution marque un moment d'unité du Conseil que nous devons saisir, et nous devons maintenir cet élan au-delà de 30 jours. Nous espérons que la résolution marquera un tournant et que la Russie s'associera à nous pour promouvoir un règlement politique du conflit et prendre des mesures pour que le principe de responsabilité soit de nouveau véritablement appliqué pour l'emploi d'armes chimiques en Syrie.

Le progrès commence par le respect du cessez-le-feu, sans chercher d'excuses. Après avoir défié les exigences du Conseil durant tant d'années, le régime d'Assad doit changer de cap. Aucun de nous ne doit avoir la naïveté d'accepter que le régime d'Assad continue de bombarder aveuglément des écoles, des hôpitaux et des maisons en invoquant la fausse excuse de la « lutte contre le terrorisme ». Les bombardements d'Assad doivent cesser. Il faut accorder sa chance au cessez-le-feu. Nous nous tournons vers les pays qui soutiennent le régime d'Assad, en particulier la Russie et l'Iran, pour mettre fin à ce que le Secrétaire général a appelé à juste

titre « l'enfer sur terre ». Tous les regards sont maintenant tournés vers le régime syrien, l'Iran et la Russie.

L'objectif de cette résolution est clair. Le régime d'Assad doit arrêter ses activités militaires autour de la Ghouta orientale et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin. Nous doutons sérieusement de la bonne volonté du régime, mais nous avons appuyé la résolution parce que c'est le moins que nous puissions exiger. Nous le devons au peuple syrien innocent qui nous implore de lui venir en aide.

Dans les jours à venir, notre détermination à défendre les exigences de cette résolution sera mise à l'épreuve. Nous devons tous nous montrer à la hauteur pour maintenir le cessez-le-feu, de la même manière que nous avons fait corps aujourd'hui. Nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre aux exigences de la résolution. C'est le seul moyen de rétablir la crédibilité du Conseil. Le peuple syrien a suffisamment attendu.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : À l'issue de consultations prolongées, durant lesquelles une majorité écrasante des délégations ont manifesté une volonté sincère de rechercher des solutions communes – ce dont nous les remercions –, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution humanitaire 2401 (2018) sur la Syrie. Je tiens tout particulièrement à remercier les rédacteurs, les Représentants permanents du Koweït et de la Suède, de leurs efforts inlassables et de leur détermination à parvenir à un compromis jusqu'à la dernière minute. La Fédération de Russie a appuyé ce document car il encourage les parties syriennes à cesser sans délai les hostilités, à honorer les accords conclus antérieurement à cet égard, à engager des négociations sur une désescalade générale et à instaurer une pause humanitaire durable sur l'ensemble du territoire national.

Il nous a fallu beaucoup de temps pour parvenir à un accord sur cette résolution parce que nous étions opposés aux directives qui y figuraient concernant la mise en place immédiate d'un régime de cessation des hostilités pour une période relativement longue, tout simplement parce que cela n'aurait pas été possible sous cette forme. Il n'aurait pas été possible d'instaurer un cessez-le-feu si nous avions adopté ces directives en l'absence d'un accord concret entre les parties syriennes au conflit. En outre, une approche aussi éloignée de la réalité n'aurait guère contribué au règlement des problèmes humanitaires urgents qui se posent en Syrie. Il

est essentiel que les exigences du Conseil de sécurité soient étayées par des accords concrets sur le terrain.

Il serait naïf de penser que des problèmes aussi complexes peuvent être résolus du jour au lendemain. Nous espérons que tous les acteurs étrangers qui exercent une certaine influence apporteront leur contribution à cet égard. Nous constatons que certains soutiens étrangers des groupes armés illégaux échouent gravement à cet égard, voire se soustraient délibérément à leurs obligations. La Russie, en collaboration avec toutes les parties au conflit, met tout en œuvre pour normaliser la situation et apporte activement son aide en ce qui concerne l'action humanitaire. Nos partenaires dans le cadre du processus d'Astana, notamment l'Iran et la Turquie, font beaucoup à cet égard et nous sommes en train de préparer une réunion importante sous ce format, qui doit se tenir le mois prochain. Dans la zone de désescalade située dans le sud, une bonne coopération a été établie avec la Jordanie et les États-Unis, même si nous avons récemment constaté une exacerbation des tensions dans certaines zones en raison des activités des groupes armés.

La résolution indique explicitement qu'elle ne s'applique pas aux opérations militaires dirigées contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, le Front el-Nosra et toutes les autres organisations associées à Al-Qaïda, ainsi que les autres groupes terroristes que le Conseil de sécurité a désignés comme tels. Cette lutte va se poursuivre. Nous appelons les acteurs internationaux à agir en étroite coordination s'agissant de cette question, y compris avec les autorités syriennes, dans le strict respect du droit international, et notamment de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie. L'objectif de la lutte contre les terroristes ne doit pas devenir un prétexte pour régler certains problèmes géopolitiques d'une légitimité douteuse. C'est exactement ce que font les États-Unis en Syrie.

Au lieu de nous perdre dans les discours sur la Russie – au fait, la prochaine fois, je vais compter le nombre de fois où l'Ambassadrice Haley mentionne mon pays dans ses déclarations –, nous insistons sur la cessation rapide de l'occupation par la soi-disant coalition, qui, entre autres choses, aurait des effets humanitaires incontestables. Cela permettrait au Gouvernement syrien de normaliser la situation dans tous les territoires qui ont été repris aux terroristes, notamment dans le nord et dans l'est du pays. La destruction de la base militaire de la coalition d'Al-Tanf permettrait de résoudre le problème des déplacés qui se trouvent dans le camp de

Roukban. Nous rappelons à cet égard que l'aide doit être fournie par les voies les plus directes, tel que prévu dans les résolutions humanitaires sur la Syrie.

Il est important que dans la résolution d'aujourd'hui, le Conseil de sécurité demande que l'exécution des programmes humanitaires d'action antimines soit accélérée d'urgence sur l'ensemble du territoire syrien. En outre, par cette résolution, le Conseil exige de nouveau de toutes les parties qu'elles démilitarisent les installations médicales, les écoles et les autres établissements civils et s'interdisent d'établir des positions militaires dans des zones habitées. Les groupes armés illégaux se rendent souvent coupables de tels agissements. Les points chauds du conflit ont été désignés plus clairement, et ne se limitent pas à la Ghouta orientale et à Edleb. Raqqa, qui a été détruit par la coalition, en fait également partie. Dans cette résolution, le Conseil exprime également son indignation devant les bombardements effectués par les rebelles dans la ville de Damas, qui ont pris pour cible notre ambassade à plusieurs reprises. Nous savons que la situation humanitaire en Syrie est catastrophique et appelle des mesures urgentes. Cependant, nous pouvons voir très clairement que le scénario propagandiste en ce qui concerne la Ghouta orientale est similaire à la campagne véhémente qui a été menée à la fin de 2016 au cours des opérations anti-terroristes visant à libérer la partie orientale d'Alep. Nous ne devons pas nous occuper seulement de la Ghouta orientale, mais aussi de Raqqa, de Roukban, de Fouaa, de Kafraya et de Yarmouk. Toutes les régions de la Syrie doivent recevoir de l'aide. Dans cette résolution, le Conseil souligne la nécessité d'appuyer le rétablissement de la stabilité dans les zones où les civils retournent. À notre avis, il s'agit d'un message sans équivoque adressé aux capitales qui continuent de conditionner la fourniture d'une aide aux activités de reconstruction à certaines dynamiques de transition dans le cadre du processus politique. La résolution précise que les priorités humanitaires pour la Syrie en 2018 ne se limitent pas aux cinq demandes formulées par le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock. Il s'agit d'un programme bien plus large. Nous espérons en particulier que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires seront plus sensibles aux demandes des autorités syriennes.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma profonde préoccupation face aux déclarations publiques faites par certains responsables américains qui profèrent des menaces d'agression contre la Syrie, un pays souverain. Je voudrais lancer une mise en garde : nous ne tolérons aucune interprétation arbitraire de la résolution qui

vient d'être adoptée. Nous demandons qu'il soit mis fin à ces discours irresponsables et haineux. Au contraire, nous devons conjuguer nos efforts pour régler le conflit en Syrie sur la base de la résolution 2254 (2015).

M. Delattre (France) : La France salue l'adoption à l'unanimité de la résolution 2401 (2018), qui exige une cessation des hostilités sans délai sur l'ensemble du territoire syrien pour permettre au personnel humanitaire d'évacuer les blessés et d'accéder aux populations. La négociation a été ardue mais les membres du Conseil ont su, malgré leurs divergences d'approches, aller de l'avant au nom d'un impératif humanitaire. Cette résolution est vitale au sens propre, car l'arrêt des bombardements et l'évacuation des blessés est une question de vie ou de mort pour des milliers de Syriens, en particulier dans la Ghouta orientale assiégée par le régime de Damas depuis des jours. Je tiens à remercier le Koweït et la Suède, qui ont porté cette résolution avec notre appui, pour leurs efforts, leur ténacité et leur excellent travail afin de parvenir à un texte solide.

Comme l'ont rappelé avec force mercredi dernier le Président Macron et le Secrétaire général, il est impératif et urgent de mettre immédiatement un terme aux bombardements dans la Ghouta orientale, à Edleb et dans l'ensemble du territoire syrien. C'est le sens aussi de l'appel conjoint que le Président Macron et la Chancelière Merkel ont adressé hier au Président Poutine dans le cadre de leur dialogue étroit et exigeant sur ce sujet. C'est le sens de notre vote aujourd'hui. L'adoption de cette résolution est le fruit des efforts de tous. C'est un sursaut tardif face au déchaînement des violences contre les civils dans la Ghouta orientale et ailleurs.

Ne nous y trompons pas : une cessation des hostilités pendant une période initiale de 30 jours, pour permettre aux acteurs humanitaires de parer aux urgences vitales, n'est qu'une toute première étape. C'est la réponse minimale aux demandes répétées des Nations Unies et des acteurs humanitaires, relayées depuis des mois par les membres du Conseil et en particulier par la France.

Il revient maintenant aux soutiens du régime de faire assurer sans délai le plein respect de la cessation des hostilités et de répondre à toutes les demandes d'accès d'assistance humanitaire et d'évacuations médicales, conformément au texte que nous venons d'adopter. Nous appelons plus particulièrement les garants du processus d'Astana à assumer leurs responsabilités, à imposer effectivement au régime syrien l'arrêt complet des hostilités et le respect des principes et règles de base du droit

international humanitaire et des droits de l'homme. Il est urgent que l'aide humanitaire parvienne, encore une fois sans délai, aux personnes qui en ont besoin. Chaque minute compte, car chaque minute peut faire basculer des vies.

Rien ne serait pire, Monsieur le Président, rien ne serait pire que de voir cette résolution rester lettre morte. C'est pourquoi la France sera extrêmement vigilante sur l'ensemble de ces points dans les prochaines heures et les prochains jours.

Nous savons tous que la seule façon de mettre un terme durablement à la crise humanitaire est un retour à la stabilité en Syrie, et qu'elle passe par une solution politique. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons redoubler d'efforts pour mettre en place l'environnement neutre qui permettra un processus politique crédible et des élections en Syrie, dans le cadre du processus de Genève et de la résolution 2254 (2015). La France est prête à continuer d'y travailler d'arrache-pied avec ses partenaires.

Comme nous l'avons dit hier dans cette enceinte, les ingrédients pour une confrontation régionale, voire internationale, potentiellement majeure sont réunis aujourd'hui. Ce risque doit être pris très au sérieux. Nous devons donc nous rassembler, comme nous avons su le faire aujourd'hui, pour mettre un terme au cataclysme humanitaire engagé, prévenir l'élargissement du conflit et trouver le chemin d'une solution politique inclusive en Syrie. Les trois priorités sont indissociables, et notre génération sera jugée sur notre capacité ou non à mettre un terme à la tragédie syrienne.

Ce texte est une étape potentiellement importante, mais ce n'est évidemment pas le bout du chemin et, ne nous payons pas de mots, le plus difficile reste à faire. Alors, au nom de la France, je voudrais lancer aujourd'hui un double appel.

Le premier est un appel à la mobilisation pour la mise en œuvre complète et sans délai de cette résolution. Or, nous le savons, les pièges et les obstacles sont partout. C'est dire combien l'engagement résolu et coordonné de tous les membres du Conseil de sécurité est crucial pour traduire sans délai, sur le terrain, les dispositions que nous venons d'adopter. Pour le dire encore plus clairement, si nous ne mettons pas ensemble toutes nos ressources et toute notre énergie derrière la mise en œuvre complète de cette résolution, nous savons, oui, nous savons, que cela ne marchera pas. Et cela vaut d'abord pour la Russie et les garants d'Astana.

Le deuxième appel vise à utiliser cette trêve comme un levier pour briser l'engrenage de la tragédie syrienne et créer une dynamique positive en vue d'un règlement politique inclusif en Syrie. Telle doit être notre ambition commune. Il existe une lueur d'espoir en ce sens aujourd'hui. Alors sachons saisir ce moment fragile pour commencer à inverser le cours des choses malgré l'immensité des difficultés qui sont devant nous. L'engagement de la France en ce sens, les membres le savent, est total.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption de la résolution 2401 (2018), et nous saluons tout particulièrement votre travail, Monsieur le Président, mené conjointement avec la Suède, en tant que corédacteurs.

Mais l'heure n'est pas à l'autosatisfaction. Nous avons mis bien trop de temps à nous mettre d'accord sur cette résolution. Alors que nous nous disputions à propos de virgules, les avions d'Assad tuaient de nouveaux civils dans leurs maisons et dans les hôpitaux, imposant une souffrance insupportable. Malgré le temps que nous avons passé dans cette salle au fil des ans à discuter de la crise humanitaire catastrophique, nous n'avons toujours pas réussi à instaurer la paix et la sécurité dont le peuple syrien a si désespérément besoin.

Alors que le conflit entre dans sa huitième année, la situation dans la Ghouta orientale et dans le reste du pays est bien pire que ce que nous n'aurions jamais pu imaginer. La barbarie et la dépravation du régime d'Assad ne connaissent aucune limite. Nous ne devons jamais oublier que les photos que nous voyons et les histoires que nous entendons depuis cette salle confortable sont la réalité atroce que vivent des centaines de milliers de civils - des hommes, des femmes et des enfants qui sont forcés de vivre dans la clandestinité pour ne pas être tués par un régime qui commet chaque jour des atrocités contre son propre peuple.

J'ai entendu certains dire que les informations au sujet de la situation dans la Ghouta orientale relèvent de la propagande. Après avoir entendu ces commentaires, un médecin de la Ghouta orientale a dit ce matin :

« Au milieu du chaos et des bombes, c'est le fait de ne pas être crus qui est presque le plus douloureux. Nous mourons ici chaque jour. Et lorsque les gens disent qu'ils ne nous croient pas, c'est une douleur qui s'ajoute à la douleur. »

Ce n'est pas de la propagande. C'est l'enfer sur terre pour des centaines de milliers d'habitants de la Ghouta

orientale. Comme nous l'avons maintes fois répété, le fait de s'en prendre aux civils et aux installations civiles de manière intentionnelle et systématique ne viole pas seulement le droit international humanitaire, c'est aussi un crime de guerre. Le Royaume-Uni œuvrera sans relâche dans notre campagne commune pour garantir l'application du principe de responsabilité.

En votant pour cette résolution aujourd'hui, nous affirmons haut et fort que nous ne laisserons pas faire. Face à la violence, à la dévastation et à la souffrance qui s'intensifient, il nous faut aujourd'hui agir concrètement, tous autant que nous sommes, pour améliorer le sort de ceux qui vivent et meurent dans un enfer qui est l'oeuvre d'un homme. Cette résolution démontre notre détermination à mettre fin à la violence brutale. Elle exige que toutes les parties cessent sans délai les hostilités. Cela veut dire maintenant, immédiatement.

Le rôle et la responsabilité du Conseil ne s'arrêtent pas avec l'adoption de cette résolution, au contraire. Tous les États Membres de l'ONU, mais en particulier les membres du Conseil, doivent désormais prendre leurs responsabilités pour garantir que la résolution est pleinement mise en œuvre, sans délai.

La résolution appelle le Conseil à examiner le respect de ses dispositions dans les 15 jours, mais nous devons tous appuyer et surveiller activement la mise en œuvre dès que nous sortons de cette salle. Si nous constatons qu'une partie quelle qu'elle soit viole les dispositions de la résolution, nous devons alerter immédiatement le Conseil.

Ceux qui ont une influence sur le régime syrien – la Russie, l'Iran – ont une responsabilité particulière s'agissant de garantir le respect total et sans délai du cessez-le-feu, la levée de tous les sièges et l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est le minimum absolu que le peuple syrien est en droit d'attendre.

Bien évidemment, nous nous félicitons de l'adoption de cette résolution aujourd'hui, mais ce n'est qu'un petit pas. Tout comme un convoi d'aide envoyé dans une zone assiégée en trois mois ne peut suffire ne serait-ce qu'à commencer à remédier à la crise humanitaire, une seule résolution ne peut suffire à régler la situation en Syrie. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir collectif pour faire en sorte que cette résolution parvienne effectivement à aider ceux dont nous avons jusqu'ici trahi les attentes. Nous devons tous envoyer un message clair au régime d'Assad : renoncez à votre tentative de poursuivre une stratégie militaire, arrêtez

de combattre et participez sérieusement aux pourparlers politiques à Genève sous l'égide de l'ONU.

Pour conclure, je voudrais répéter les mots du Ministre des affaires étrangères de mon pays. Le monde entier a les yeux tournés vers le régime d'Assad, la Russie et l'Iran. Ils détiennent la clef non seulement de la fin de ce conflit monstrueux, mais également de la sécurité, de l'aide humanitaire et des soins médicaux élémentaires qui sont refusés à des millions de personnes en ce moment même en Syrie. Pour la mère qui accouche dans un souterrain dans la Ghouta orientale, pour l'enfant qui ne peut pas apprendre parce que les écoles sont fermées un jour de plus, pour le médecin qui soigne des patients à Edleb malgré les frappes aériennes – nous tous, ici présents, devons au peuple syrien de travailler ensemble, avec une énergie nouvelle et sans relâche, afin de parvenir à une solution politique qui apportera la paix au peuple syrien.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : L'escalade récente du conflit dans les zones touchées de la Syrie a suscité l'attention de la communauté internationale. Nous ressentons vivement les souffrances du peuple syrien, comme si elles nous étaient infligées. La Chine condamne tous les actes de violence qui visent les civils et les biens civils et qui détruisent des vies innocentes. La Chine se félicite de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution 2401 (2018), qui est le résultat des consultations patientes menées par les membres du Conseil et de leurs efforts acharnés pour parvenir au consensus. La résolution comprend des éléments positifs tels que la demande que soient respectées la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, l'exigence que toutes les parties cessent les hostilités, l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie, l'appui à la lutte antiminés dans l'ensemble de la Syrie et la poursuite de la lutte contre le terrorisme.

En tant que partie active au processus de consultations, la Chine a fait des efforts infatigables et a joué un rôle constructif pour faciliter l'élaboration d'un consensus au sein du Conseil. La Chine se félicite que, grâce aux efforts concertés de toutes les parties intéressées, le Conseil soit parvenu à une solution qui traduit le consensus le plus large possible entre ses membres. Je tiens en particulier à remercier le Koweït et la Suède, les corédacteurs de la résolution, de leurs efforts inlassables.

En parlant d'une seule voix sur la situation humanitaire en Syrie, le Conseil de sécurité aide à améliorer la situation dans son ensemble et à consolider la

dynamique en vue d'un cessez-le-feu, contribue aux efforts de lutte contre le terrorisme dans ce pays et favorise la réalisation de l'objectif primordial de parvenir à un règlement politique de la question syrienne. À l'avenir, la communauté internationale devra travailler à l'unisson pour assurer la pleine application de la résolution 2401 (2018), afin qu'elle puisse jouer un rôle positif dans l'amélioration de la situation humanitaire en Syrie.

La seule façon d'améliorer fondamentalement la situation humanitaire en Syrie et de faire cesser les souffrances du peuple syrien est de trouver un règlement politique. La communauté internationale doit appuyer les parties syriennes dans la recherche d'une solution rapide et acceptable pour toutes les parties, dans le contexte de la médiation de l'Organisation des Nations Unies et par l'intermédiaire d'un processus politique conduit et pris en main par les Syriens, afin de mettre fin dès que possible aux souffrances du peuple syrien. La Chine souhaite vivement que le Conseil reste uni et parvienne à un consensus sur le problème syrien. Le Conseil doit inciter les parties syriennes à consolider la dynamique en vue d'un cessez-le-feu, renforcer la coopération dans la lutte contre les groupes terroristes, faire avancer le processus vers un règlement politique et jouer un rôle constructif dans le maintien de la paix et de la sécurité en Syrie et dans l'ensemble de la région.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : La délégation kazakhe a voté pour la résolution 2401 (2018), sur la cessation des hostilités en Syrie. J'exprime ma gratitude aux corédacteurs, la Suède et le Koweït, pour les efforts résolus qu'ils ont déployés en vue de trouver un terrain d'entente entre les membres du Conseil de sécurité. Je remercie également les membres du Conseil de leur démarche constructive à l'égard de la résolution, qui contient de nombreuses dispositions importantes.

La position du Kazakhstan est très cohérente : la stabilité au Moyen-Orient peut être instaurée en réduisant la violence par des moyens pacifiques et en évitant l'apparition de nouvelles tensions. Ces derniers jours, des chefs d'État et de gouvernement du monde entier ont demandé au Gouvernement syrien de respecter les droits de l'homme et aux deux parties de faire preuve de retenue. Dans le même temps, l'incitation extérieure qui alimente les tensions doit cesser immédiatement, afin de ne pas compromettre la sécurité régionale.

Nous constatons que le Conseil de sécurité est aujourd'hui uni pour exiger de toutes les parties qu'elles mettent immédiatement fin aux hostilités. Nous espérons maintenant que tous les pays qui exercent une

influence sur le terrain et qui mènent des campagnes militaires contre les groupes terroristes internationaux en Syrie se concertent et trouvent un terrain d'entente pour lutter ensemble contre le terrorisme, tout en prenant des mesures concrètes pour appliquer la résolution. Le Kazakhstan engage toutes les forces favorables à un règlement rapide du conflit syrien, y compris le Gouvernement syrien et l'opposition armée, à se conformer pleinement au régime de cessez-le-feu et à la résolution.

Toutes les parties doivent assurer un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire pour qu'elle atteigne les zones touchées, ainsi que l'évacuation des personnes nécessitant des soins médicaux. Le Ministre kazakh des affaires étrangères espère qu'à la réunion qui doit avoir lieu dans la capitale du Kazakhstan à la mi-mars ou avant, si besoin est, ses collègues, les Ministres des affaires étrangères des États garants du processus d'As-tana, prendront des mesures constructives supplémentaires pour appliquer scrupuleusement les accords de cessez-le-feu et pour soutenir les zones de désescalade en Syrie .

Ces délibérations ont été difficiles, mais elles ont été couronnées de succès. Nous devons tous œuvrer collectivement pour trouver une solution pacifique. L'unité manifestée aujourd'hui au Conseil de sécurité doit être maintenue, car nous avons encore beaucoup à accomplir, en Syrie et ailleurs.

M. Van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Mercredi dernier, pendant le débat de haut niveau sur la Charte des Nations Unies, j'ai cité l'un des pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Stettinius (voir S/PV.8185). Il disait que les membres du Conseil de sécurité avaient l'obligation de se mettre d'accord afin que le Conseil puisse agir, et agir avec efficacité. Aujourd'hui, nous avons enfin pu nous mettre d'accord pour faire cesser la violence atroce dans la Ghouta orientale, pour faire cesser les attaques contre les hôpitaux ainsi que et le meurtre de civils innocents, notamment des femmes et des enfants.

Le Royaume des Pays-Bas se félicite de l'adoption à l'unanimité de cette résolution cruciale, la résolution 2401 (2018). Qu'il me soit permis de remercier en particulier les corédacteurs, le Koweït et la Suède, de leurs efforts infatigables et de leur travail diplomatique remarquable. Nous leur rendons hommage.

Aujourd'hui nous avons une résolution, et maintenant nous devons voir une action concrète sur le terrain. Tous les États Membres de l'Organisation des Nations

Unies ont pour obligation de veiller à ce que les dispositions de la résolution soient appliquées sans retard. Les autorités syriennes, en particulier, ont une responsabilité précise envers leur propre peuple. La résolution signifie que toutes les parties doivent cesser les hostilités sans plus attendre. Toutes les parties doivent participer immédiatement à une pause humanitaire viable et durable d'au moins 30 jours consécutifs dans l'ensemble de la Syrie, afin de permettre l'acheminement sûr, sans obstacle et soutenu de l'aide et des services humanitaires et l'évacuation médicale des malades et des blessés qui sont dans un état critique, conformément au droit international applicable.

La mise en œuvre de la résolution signifie la cessation des hostilités, l'acheminement de l'aide humanitaire et des évacuations médicales d'urgence. C'est un premier pas dans la bonne direction, mais bien davantage est nécessaire : une solution politique, l'application du principe de responsabilité et le retour des réfugiés. Le Conseil doit rester saisi de la question et doit surveiller de près l'application de la résolution, à partir d'aujourd'hui. Le Conseil doit se réunir de nouveau sans retard si la situation l'exige.

Mme Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons vivement du travail de la Suède et du Koweït, en tant que corédacteurs de la résolution humanitaire pour la Syrie, la résolution 2401 (2018); ils ont fait de leur mieux pour prendre en compte les préoccupations de tous les membres du Conseil de sécurité.

Mercredi dernier, j'ai souligné qu'il incombait au Conseil de ne pas échouer et de faire cesser la tragédie humaine en cours en Syrie, et dans la Ghouta orientale en particulier (voir S/PV.8185). Aujourd'hui, nous avons réussi à parvenir à un compromis et à adopter la résolution par consensus. Je tiens à remercier tous mes collègues pour leur attitude très constructive.

Néanmoins, cela fait bien trop longtemps que la population innocente de Syrie attend cela. À présent, toutes les parties, en particulier celles à même d'exercer une influence sur le terrain, doivent faire tout leur possible pour mettre en œuvre cette résolution. Dans ce contexte, nous appelons de nouveau toutes les parties à respecter le droit international humanitaire, à mettre un terme à tous les actes d'agression contre les civils et à permettre le libre accès humanitaire. Pour terminer, nous avons le devoir, non seulement juridique mais également moral, d'agir maintenant.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Après l'adoption unanime de la résolution 2401 (2018), je prends la parole au nom de la République de Guinée équatoriale, dont le Gouvernement a suivi de très près l'ensemble du processus, jusqu'à son heureux aboutissement à l'adoption unanime de cette résolution humanitaire, pour, en premier lieu, rendre un hommage mérité aux rédacteurs du texte, le Koweït et la Suède, ainsi qu'au Président, pour tous leurs efforts et de la patience et du dévouement dont ils ont fait preuve en vue de parvenir à une résolution qui, en définitive, méritait ce vote favorable. Nous nous félicitons de l'appui unanime que les 10 membres élus ont apporté aux rédacteurs durant toute la durée de ce processus.

En espagnol, on dit qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire. Cette bonne action est le produit de la contribution de tous les membres du Conseil, que nous remercions et félicitons pour ce résultat. À présent, il nous faut nous atteler à l'application effective des dispositions de la résolution en vue d'atteindre l'objectif qu'a fixé le Conseil de sécurité, à savoir l'instauration sans délai, sur tout le territoire syrien, d'un cessez-le-feu propre à faciliter l'acheminement sûr, sans entrave et durable de l'aide humanitaire et des services ainsi que l'évacuation sanitaire de tous les malades et des personnes gravement blessées. La République de Guinée équatoriale lance un vibrant appel aux Nations Unies et à toutes les parties impliquées dans ce conflit dévastateur pour qu'elles fassent tout le nécessaire afin que soit atteint ce noble objectif, à savoir sauver des vies humaines et alléger les longues souffrances de la population.

L'adoption de cette résolution nous sauve tous partiellement de la honte nous, membres du Conseil de sécurité, mais nous ne parviendrons à nous y soustraire entièrement que si le cessez-le-feu prend effet dans les prochaines heures et si la population touchée commence dès les prochains jours à bénéficier de l'aide humanitaire et de soins médicaux.

M. Inchauste Jordán (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Cette guerre dure depuis maintenant sept ans, et les souffrances syriennes ne cessent d'empirer. Les innombrables pertes en vies humaines de ces dernières semaines viennent s'ajouter aux plus de 500 000 morts enregistrées depuis le début du conflit. Nous estimons que, tant que les tactiques militaires auront priorité sur la politique, il ne pourra y avoir de paix durable et, par conséquent, c'est la population civile, en particulier les femmes et les enfants, qui continuera d'être exposée à des souffrances inutiles.

C'est pourquoi nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2401 (2018), et nous espérons que sa mise en œuvre rapide et effective permettra d'améliorer la situation du peuple syrien.

Ma délégation souligne et salue l'énorme travail et les efforts considérables accomplis par les co-rédacteurs. Les délégations suédoise et koweïtienne ont fait montre, jusqu'à la dernière minute, de beaucoup de volonté et de leadership pour parvenir à un accord. De même, nous tenons à prendre acte des efforts et de la volonté de compromis de la Fédération de Russie, des parties impliquées et de tous les membres du Conseil de sécurité durant ce processus de négociation.

Ces derniers jours, ma délégation a fait connaître sa position à cet égard, et nous la réitérons aujourd'hui. Le consensus et l'unité du Conseil de sécurité sont indispensables pour améliorer la situation humanitaire en Syrie, et c'est pourquoi nous soulignons le consensus auquel nous sommes parvenus aujourd'hui. Nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir d'issue militaire à cette situation, et que l'unique moyen envisageable est un dialogue politique sans exclusive. C'est pourquoi nous renouvelons notre appui au processus de Genève et aux résultats obtenus à Astana, dont les accords doivent être respectés par les parties. De même, nous plaçons de grands espoirs dans les divers espaces de dialogue, comme le processus de Sotchi, qui sont susceptibles de contribuer à la réalisation d'une paix définitive et durable.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons de l'adoption unanime de la résolution 2401 (2018) sur la situation humanitaire en Syrie. Nous avons voté pour la résolution parce que nous estimons qu'elle est susceptible d'influer positivement le cours des choses sur le terrain s'agissant d'atténuer l'incessante tragédie des Syriens. Après avoir débattu presque chaque semaine de la grave crise humanitaire en Syrie, il était évident qu'il fallait que le Conseil prenne des mesures concrètes et collectives susceptibles de contribuer à alléger les souffrances intolérables des Syriens dans toutes les régions du pays. Nous sommes heureux que le Conseil ait agi et qu'il ait envoyé le message qui s'imposait, afin de parvenir à une cessation des hostilités propre à permettre à l'ONU et à ses partenaires humanitaires de bénéficier d'un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave afin de pouvoir acheminer à tous les Syriens qui en ont besoin l'aide humanitaire tant attendue.

Je tiens à exprimer notre sincère reconnaissance aux délégations koweïtienne et suédoise, qui ont dirigé le processus de négociations avec efficacité et efficience. Nous savons tous que ce ne fut pas une tâche facile, mais elles ont fait un travail remarquable en prenant en compte les préoccupations de toutes les délégations, avec un sens aigu des responsabilités et beaucoup de patience. Nous remercions également toutes les délégations pour la souplesse dont elles ont fait preuve durant le processus de négociations. Nous espérons que l'esprit constructif qui a permis au Conseil d'adopter cette résolution prévaudra également pour non seulement en garantir la mise en œuvre effective, mais également jeter les fondations d'une plus grande compréhension mutuelle entre toutes les personnes qui exercent une influence considérable sur l'évolution de la situation en Syrie, que ce soit dans les domaines humanitaire, politique et sécuritaire. Nous avons bien conscience, compte tenu des réalités, que c'est une gageure.

Un point doit être souligné en cette occasion. Les conditions de sécurité en Syrie sont peut-être plus complexes aujourd'hui qu'elles l'ont jamais été ces dernières années. Nous ne devons pas ignorer que la tragédie humanitaire dont nous sommes témoins aujourd'hui a sa source dans les difficultés d'ordre politique et sécuritaire du pays. Nous espérons que tous les parties pertinentes, notamment celles que l'Ambassadeur Delattre a évoquées, continueront de jouer un rôle propre à promouvoir un contexte favorable au processus de paix. Cela est d'une importance critique si nous voulons que la tragédie humanitaire en Syrie prenne fin. Nous ne pouvons qu'espérer que ce à quoi le Conseil est parvenu aujourd'hui permettra d'éviter une tragédie humanitaire encore plus grande en Syrie.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, ainsi que le Représentant permanent de la Suède et vos équipes respectives pour tous les efforts que vous avez déployés afin de parvenir à cet important consensus. Nous savons gré aussi aux membres du Conseil de leur souplesse. Cet accord va permettre une cessation immédiate des hostilités en Syrie et l'acheminement d'une assistance humanitaire ô combien nécessaire.

Nous insistons sur l'importance de préserver l'unité du Conseil en ce qui concerne sa responsabilité de protéger les populations civiles, conformément au droit international et au droit international humanitaire.

Le Pérou, qui s'est porté coauteur de la résolution 2401 (2018) que nous venons d'adopter, sera très

attentif à ce qu'elle soit mise en œuvre et respectée de toute urgence par toutes les parties concernées. Nous tenons à dire notre peine et notre solidarité aux familles des victimes du conflit syrien et à exprimer notre appui et notre admiration aux travailleurs humanitaires des Nations Unies et des autres organismes humanitaires présents sur le terrain. Nous espérons que le pas important que nous avons franchi aujourd'hui ouvrira la voie à un règlement permanent du conflit syrien, qui soit conforme aux dispositions de la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

M. Tanoh-Boutchoue (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire, en tant que coauteur de la résolution 2401 (2018) que nous venons d'adopter, qui est de nature purement humanitaire, salue ses initiateurs que sont votre pays, le Koweït, Monsieur le Président, et la Suède. Elle se félicite de son adoption, qui demande la cessation sans délai des hostilités. Que cette demande du Conseil soit respectée par tous les acteurs sur tous les champs de bataille en Syrie.

La Côte d'Ivoire apprécie aussi l'effort déployé par toutes les parties en vue de parvenir à un consensus au sein du Conseil. Elle remercie particulièrement la Fédération de Russie pour son esprit de compromis. L'enjeu de la contribution de tous à l'adoption de cette résolution c'est de sauver des gens de l'horrible guerre que vit la Syrie et qui met en danger la vie de milliers d'êtres humains, notamment des civils, des femmes et des enfants.

La Côte d'Ivoire reste persuadée que seule la fin définitive du conflit syrien par la négociation pourrait permettre à tous les Syriens de retrouver la paix, la réconciliation, et de reconstruire leur pays en vue de retrouver son développement économique et social. Que les 30 jours de trêve demandés par le Conseil soient le début d'un processus de pacification de la Syrie sur la base des conclusions et recommandations pertinentes de toutes les négociations concernant ce pays, qui ont lieu à Astana, à Sotchi et à Genève.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ces deux derniers jours, sur tous les obus tirés depuis la Ghouta sur la capitale, Damas, par les terroristes « modérés et génétiquement modifiés », 10 se sont abattus sur le siège du Croissant-Rouge arabe syrien - le siège central du Croissant-Rouge arabe syrien,

situé dans le quartier Abou Ramani de Damas, faisant des centaines de victimes, dont un médecin-anesthésiste du nom de Hassan Hadj Hassan, professeur-enseignant à l'Institut de technologie médicale de Damas. Annonçant sa mort, M. Thierry Mariani, député à l'Assemblée nationale française, a dit ce qui suit :

(*l'orateur poursuit en français*)

« Hier, comme des centaines d'autres depuis cinq ans, le docteur Hassan Hadj Hassan a été tué par des obus tirés de la Ghouta sur Damas par ces rebelles modérés. Ces morts-là n'ont pas droit à la compassion médiatique. Ils sont du mauvais côté de l'histoire ».

Et puis il finit en disant :

« À quand une info équilibrée? ».

(*l'orateur reprend en arabe*)

Ce député à l'Assemblée nationale française décrit les véritables souffrances endurées par les habitants de la capitale Damas du fait des terroristes qui sont présents dans la Ghouta. Pour rappel, M. Mariani s'était rendu en 2017 à Alep. À son départ, les bandes terroristes de la soi-disant Armée syrienne libre avaient pris pour cible l'aéroport de la ville au moment où son avion prenait son envol. Grâce à Dieu il en était sorti indemne mais l'aéroport, lui, est resté fermé depuis lors. Le Président du Croissant-Rouge arabe syrien à Edleb, Mohamed El Watti, a aussi été enlevé dans cette ville par des groupes terroristes « modérés et génétiquement modifiés ».

Mon collègue le Représentant permanent de la France a dit qu'il fallait respecter la trêve. Je suis d'accord avec lui, sauf qu'il faut aussi respecter les 29 autres résolutions adoptées par le Conseil de sécurité concernant la situation en Syrie, dont 13 relatives à la lutte contre le terrorisme. J'insiste, il ne s'agit pas uniquement d'instaurer une trêve d'un mois, il faut aussi mettre en oeuvre les 29 résolutions que le Conseil a adoptées.

Mon collègue l'Ambassadeur britannique a rapporté des histoires horribles entendues, selon lui, de la bouche de certaines personnes. Il semble en revanche qu'il n'a jamais entendu les récits terrifiants de ce qu'ont fait les forces britanniques en Iraq, en Palestine, en Syrie et en Libye.

Le Gouvernement britannique s'est rendu aux îles Malvinas et s'est battu contre l'Argentine pour une île qui ne lui appartient pas et qui est située à des dizaines de milliers de kilomètres du Royaume-Uni. Or, je voudrais dire à mon collègue britannique que son gouvernement – et

je n'emploie pas l'expression « régime », parce que je respecte le droit international – nous empêche de lutter contre le terrorisme sur notre propre territoire. Nous n'avons pas parcouru des milliers de kilomètres pour nous battre pas dans d'autres pays. C'est sur notre propre territoire que nous combattons le terrorisme, un terrorisme qui est appuyé par le Gouvernement britannique.

Au cours de la séance de jeudi dernier (voir S/PV.8186), j'ai expliqué la réalité de ce qui se passe en Syrie et les souffrances des civils du fait des actions des groupes terroristes armés. Une fois de plus, je tiens à assurer les membres que le Gouvernement de la République arabe syrienne a pris au sérieux toutes les initiatives de désescalade et s'y est conformé de manière à protéger la vie de ses citoyens et arrêter ceux qui font le commerce de leurs souffrances et de leur sang. À cet égard, je note que le Gouvernement syrien a respecté l'accord d'Astana sur la création de zones de désescalade. Cet accord stipulait un certain nombre d'engagements, dont l'obligation faite aux groupes armés signataires de rompre tout lien avec les organisations terroristes, notamment l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), le Front el-Nosra et tous les autres groupes qui lui sont affiliés. Dans le même temps, l'accord d'Astana a donné au Gouvernement syrien le droit de répondre à toute violation par les groupes armés.

Nous ne sommes absolument pas surpris que ces groupes terroristes armés n'aient respecté aucune de ces initiatives, mais s'en soient servi pour regrouper leurs forces et leurs combattants terroristes, acquérir d'autres armes, du matériel militaire et un appui humain et logistique, et continuer de perpétrer leurs crimes contre le peuple syrien. Ils reçoivent des instructions de certains des États membres du Conseil, ainsi que d'acteurs régionaux qui pratiquent le terrorisme d'État afin d'entraver et de saboter ces initiatives et accords.

Depuis la signature de l'accord sur la création des zones de désescalade, ces groupes armés n'ont cessé de le violer. En réponse à ces violations, le Gouvernement syrien a fait preuve d'une extrême retenue afin de protéger la vie des civils et de sauver l'accord que les groupes armés terroristes et les pays qui les soutiennent ont essayé d'entraver dès le moment de sa signature. Toutefois, ces violations se sont multipliées et aggravées, touchant la vie de 8 millions de civils vivant dans la capitale, Damas, et ses faubourgs. Des attaques ont été lancées à l'aide de roquettes et de missiles, des attentats à la voiture piégée ont été commis et les positions militaires syriennes ont été prises pour cible. Tout cela a conduit

à une situation insoutenable que nous ne pouvons pas tolérer. En tant qu'État, nous avons une responsabilité envers nos citoyens et nous avons le droit souverain de lutter contre le terrorisme. Nous recevons également des appels répétés de la part de citoyens syriens, qui nous demandent qu'on les protège, ainsi que leur famille, leurs enfants et leurs écoles contre les actes commis par ces groupes terroristes armés.

Face à ces violations et actes terroristes, le Gouvernement syrien a dû prendre les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens. Nous avons exercé notre droit légitime de les défendre. Dans le même temps, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des civils qui ont été pris en otage par ces groupes et utilisés comme boucliers humains dans la Ghouta orientale. En coopération avec nos amis russes, nous avons également assuré le libre passage des civils du 4 au 14 février pour qu'ils puissent être à l'abri du danger. Nous leur avons fourni des abris, de la nourriture et les soins médicaux nécessaires aux frais du Gouvernement. Nous avons également appelé les groupes armés à déposer les armes, à cesser de terroriser les zones et quartiers résidentiels, et à participer aux initiatives de réconciliation nationale.

Bien entendu, les appels de 8 million de Syriens ne parviennent pas au Secrétariat ni aux représentants des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, bien qu'ils reçoivent les appels de leurs sbires – les groupes armés terroristes et les Casques blancs terroristes, qui sont le nouveau représentant légitime du Front el-Nosra. Il semble que ces pays ont décidé aujourd'hui de remplacer les drapeaux noirs de l'EIIL et d'Al-Qaida par des drapeaux blancs en Iraq et par celui des Casques blancs en Syrie. Nous nous sommes débarrassés du noir; nous utilisons désormais le blanc, des drapeaux blancs en Iraq et des Casques blancs en Syrie.

Conformément à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale que nous avons tous négociée et acceptée, les principes de base régissant la fourniture de l'aide humanitaire sont le respect de la souveraineté du pays concerné et la pleine coordination avec ce dernier de toutes les activités menées par l'ONU sur son territoire. Toutefois, ces principes perdent toute valeur lorsqu'ils sont soumis aux caprices politiques et aux deux poids deux mesures du Secrétariat et de certains pays influents, en particulier lorsqu'il s'agit de les mettre en œuvre en Syrie. Sinon, comment expliquer que certains pays déposent des projets de résolution sur la situation en Syrie et les négocient pendant des semaines avec tous

les acteurs, à l'exclusion du pays concerné? C'est ce que j'ai demandé avant-hier. Comment peut-on expliquer que le Coordonnateur résident à Damas envoie une note au Ministère syrien des affaires étrangères le 14 février, soulignant que les convois d'aide avaient atteint 2,3 millions de Syriens dans ce qu'on appelle les zones assiégées et difficiles d'accès en 2017, tandis que le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires a présenté hier des chiffres totalement faux pour ternir l'image du Gouvernement syrien et donner aux pays occidentaux du Conseil de sécurité une justification pour viser le Gouvernement syrien et ses partenaires? Le Coordonnateur résident a dit que l'aide avait atteint 2,3 millions de Syriens, mais il y a tout juste deux jours, M. Lowcock a dit que l'aide n'était parvenue qu'à 20 000 personnes.

Au cours des sept dernières années, nous avons dit à maintes reprises avec certains membres du Conseil que si nous voulons mettre fin aux souffrances des civils en Syrie, nous n'avons pas besoin de projets de résolution non consensuels, nous n'avons pas besoin d'adopter de nouvelles résolutions ou d'organiser des séances ordinaires ou d'urgence. Nous n'avons pas besoin d'épuiser les ressources de l'ONU pour établir des rapports périodiques qui s'appuient sur des sources peu fiables. Nous n'avons pas besoin de créer une commission ici et un organe là. Nous avons besoin d'appliquer les 29 – maintenant 30 – résolutions du Conseil de sécurité qui ont été adoptées. Quelle coïncidence qu'en adoptant la résolution 2401 (2018) aujourd'hui, nous ayons atteint 30 résolutions! Qu'on les applique maintenant!

Les gouvernements de certains pays doivent cesser de dépenser des milliards de dollars pour soutenir, financer et armer les groupes terroristes armés. Nous avons récemment entendu dire que les États-Unis d'Amérique avaient alloué 4 milliards de dollars pour financer publiquement les terroristes en Syrie. Ces pays doivent cesser d'ouvrir leurs frontières et leurs aéroports pour faciliter le flux de combattants terroristes vers la Syrie. Ils doivent permettre au peuple syrien de façonner son avenir et de rétablir sa sécurité et sa stabilité sans aucune ingérence étrangère.

Vous l'avez dit, Monsieur le Président, le Conseil rejette tout ce qui va à l'encontre des buts et principes consacrés par la Charte. Voilà qui est très précis. Vous avez également lancé un appel pour que la résolution d'aujourd'hui soit mise en œuvre dans toutes les régions de la Syrie, et c'est ainsi que nous interprétons cette résolution à Damas. La résolution doit être mise en

œuvre dans toute la Syrie, y compris à Afrin, dans les zones occupées par les États-Unis et dans le Golan.

En outre, je tiens à dire clairement que les Gouvernements des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et de la France et les acteurs qui les soutiennent dans la région doivent arrêter d'organiser des réunions à Washington, Paris et Londres, de créer des groupes, des organes et des forums et d'élaborer des plans qu'ils qualifient de stratégiques et qui rappellent l'époque coloniale. À la suite d'une réunion organisée à Washington, ils ont annoncé avoir mis au point un plan pour diviser la Syrie en l'espace d'un an – je ne fais que relayer leurs propos. Les plans stratégiques figurant dans le document adopté à Washington visent à diviser la Syrie, à modifier son système politique par la force, à propager le terrorisme et à maintenir une présence militaire illégitime sur nos territoires. Je souhaite dire à ma collègue, la Représentante permanente des États-Unis, qui nous a menacés ici même au Conseil il y a peu de temps et à qui personne n'a pris la peine de répondre, qu'aucun de ces plans n'aboutira; il y aura tôt ou tard un retour de bâton.

En vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, mon pays a le droit de se défendre par tous les moyens légaux à sa disposition. Une présence militaire américaine d'occupation existe sur nos territoires, et nous avons le droit d'y résister. La représentante des États-Unis nous a menacés. Nous souhaitons lui répondre dans cette salle par un avertissement, car l'Article 51 de la Charte stipule que nous avons le droit de nous défendre.

Nous soulignons une fois de plus que les politiques du deux poids, deux mesures continueront d'entraver la lutte internationale contre le terrorisme tant que perdurera une stratégie partielle de lutte contre la menace des groupes armés en Syrie. Certains membres du Conseil se prétendent préoccupés par une zone que contrôlent des groupes terroristes armés dans la Ghouta orientale. La superficie de cette zone est de 50 kilomètres carrés. Ils continuent cependant d'ignorer trois territoires syriens occupés illégalement qui couvrent une superficie de 50 000 kilomètres carrés. Ils se concentrent sur 50 kilomètres carrés et n'ont cure des 50 000 kilomètres carrés occupés par les États-Unis, la Turquie et Israël. Cette simple comparaison reflète l'hypocrisie politique de certains États Membres et l'inaction du Conseil de sécurité et d'autres organes de l'ONU, alors que l'Organisation succombe à la polarisation politique et financière qui est devenue l'aspect principal de ses méthodes de travail.

Enfin, nous continuerons, avec l'appui de nos alliés, de lutter contre le terrorisme où qu'il frappe en Syrie – je le répète, quel que soit l'endroit où il se manifeste en Syrie. Nous exerçons notre droit souverain à la légitime défense et notre droit constitutionnel sur notre territoire et à l'intérieur de nos frontières. Nous n'envoyons pas des forces conquérir des territoires à des milliers de kilomètres, comme le fait la prétendue coalition internationale illégitime aujourd'hui dans mon pays, la Syrie. Nous ne suivons pas l'exemple des forces françaises au Mali, au Niger et dans d'autres pays d'Afrique, ou des États-Unis et du Royaume-Uni en Afghanistan et en Libye aujourd'hui, et auparavant en Iraq. Nous nous défendons et luttons contre le terrorisme à l'intérieur de nos frontières. Nous ne sommes pas allés au Mali, au Niger ou aux Malouines.

Nous avons besoin d'un engagement sérieux de la part des gouvernements qui donnent des instructions aux groupes terroristes armés. Ces groupes doivent recevoir l'ordre d'arrêter immédiatement de prendre des civils pour cible et de commettre des actes de

terrorisme – je le répète, immédiatement et sans délai, comme le stipule la résolution. Je tiens à souligner que le Gouvernement syrien se réserve le droit de prendre les mesures qui s'imposent si ces groupes s'en prennent à la population civile sur le territoire de la Syrie en lançant ne serait-ce qu'un seul missile.

J'imagine que nous comprenons tous que le paragraphe 1 de la résolution 2401 (2018) s'applique également à l'agression perpétrée par les forces turques à Afrin et aux actes d'agression répétés de la coalition internationale contre la souveraineté et les territoires de mon pays. Bien sûr, la résolution 2401 (2018) s'applique aussi aux violations continues de la souveraineté de la Syrie par les forces d'occupation israéliennes, qui appuient les factions terroristes dans le Golan syrien occupé. C'est ainsi que nous interprétons la résolution que vient d'adopter le Conseil.

La séance est levée à 15 h 35.